

Avancement de l'Etude Brochets dans l'Aisne

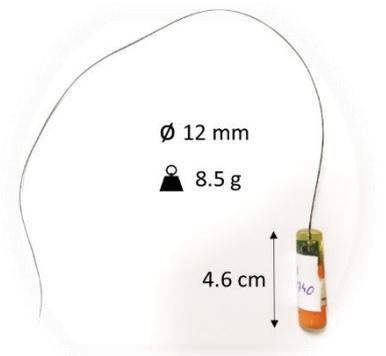
1. Bilan des sessions de marquage

1.1 Participation

Les sessions de pêche et de marquage des brochets se sont effectuées sous une météo relativement clémente les 21/22 septembre et 15 octobre 2020. Elles auront permis la capture de **30 brochets** et de **9 silures** (dont seulement 7 ont été marqués pour des raisons de taille).



Le « marquage » consiste à implanter un émetteur radio dans la cavité ventrale du brochet, qui émettra un signal pendant un peu plus d'un an. Cette opération nécessite une anesthésie complète du poisson, et dure une dizaine de minute. Le poisson ainsi équipé est ensuite marqué avec un « spaghetti » placé sur son dos, comportant un numéro unique d'identification. **Si vous pêchez un brochet marqué, merci de prévenir la Fédération (03 23 23 13 16 ou 06 80 67 19 71), et de le remettre à l'eau pour pouvoir continuer son suivi !**



Ce sont ainsi :

- **10 salariés et 22 bénévoles** mobilisés en septembre, puis **37 bénévoles** (pêcheurs à la ligne) mobilisés en octobre, en électrofishing-boat, barques et float-tubes
- La participation de l'AAPPMA de Pontavert, des FDAPPMA 02 et FDAPPMA 62, UFBSN, Agence de l'eau, l'OFB, les mairies, l'école de Condé-sur-Suippe, lycée de Vervins...
- La couverture médiatique de l'UFBSN, l'Union, l'Axonais, France 3 Picardie, Pêche sportive, la Pêche et les poissons, le Chasseur Français... (Ctrl+clic pour suivre les liens)

Un grand merci à tous !



LE LONGUE MARCHE - Équipe - Pêche - Santé - Qualité - Recherche - Produits
Étude inédite dans l'Aisne : Radiostage de brochets sur la rivière Aisne



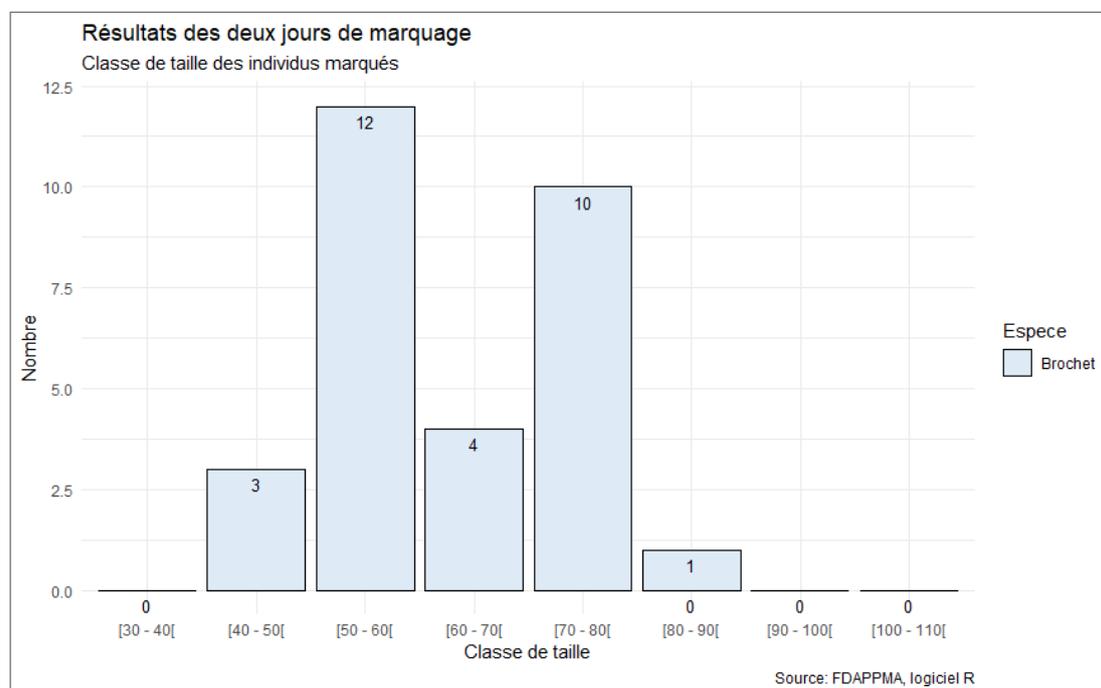
l'Axonais



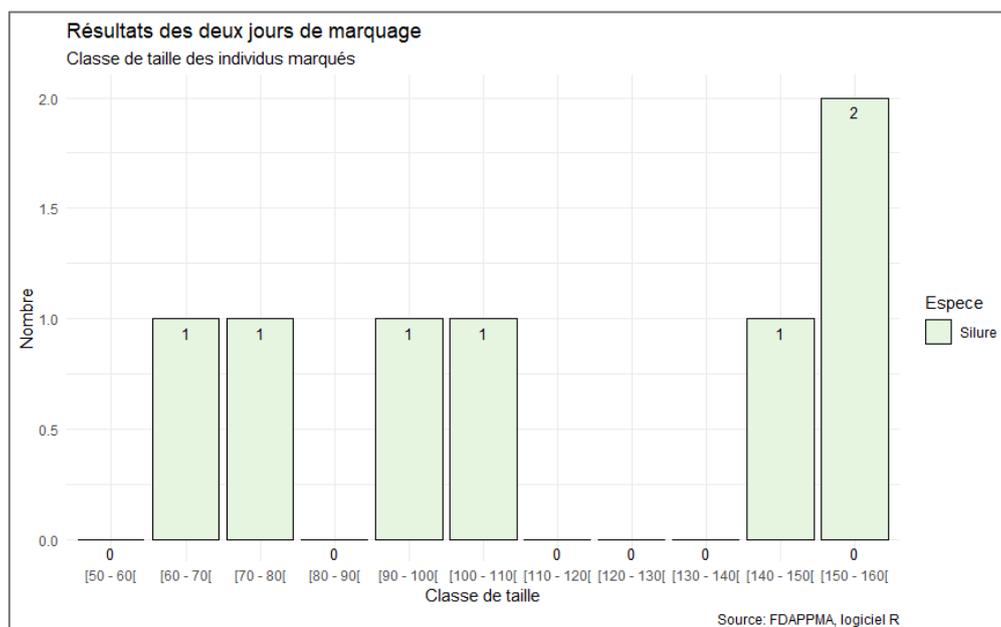
Le brochet, une espèce particulière

1.2. Résultats

Les brochets marqués devaient faire plus de 45 centimètres pour que la taille et le poids des émetteurs ne soit pas un dérangement pour eux. Le plus gros brochet a été capturé à la ligne le 15 octobre, il faisait 82 cm pour 3,07 kg, le plus petit fait pour sa part 44 cm pour 536 g. Le graphique ci-dessous représente la proportion de poissons marqués dans chaque classe de tailles :



Pour les silures, le plus petit individu faisait 68 cm (pour 1,7 kg) et le plus gros 1,55 m (non pesé) :



L'âge des brochets est en cours de détermination par scalimétrie (étude des écailles et de leurs stries d'accroissement chaque année).

Une « fiche d'identité » a été faite pour chaque poisson, comprenant les détails de sa capture, de son temps d'opération, de ses dimensions, et des photos :

Biométrie			
Longueur totale (cm)	67	Poids (g)	1672
Sexe	Femelle	Etat sanitaire	A
Infos marquage			
Temps stabulation avant marquage (min)	4	Temps réveil (min)	4
Temps de marquage (min)	12		
Remarques			
Photos			
			
			

Le plus que possible, on a essayé de remettre à l'eau les brochets aux endroits où ils avaient été capturés.

2. Début du suivi et premières tendances

Le suivi se fait grâce à des antennes capables de détecter le signal émis par les émetteurs radio lorsque celui-ci se trouve à proximité (entre 10 et 30 m environ selon la profondeur du poisson). Des antennes « fixes » sont placées le long du linéaire et détectent le passage du poisson devant elle, et des antennes « mobiles » sont également transportées par les salariés de la fédération, à pied ou en bateau, pour détecter les positions successives en bateau. Chaque poisson a un « code » unique, ce qui permet de reconnaître l'individu lors de sa détection.



A ce jour, 16 sessions de suivi à pied et 3 sessions en bateau ont permis de détecter 223 positions de poissons. Les antennes fixes ont elles permis de constater le passage de 158 poissons. Deux poissons ont été pêchés et signalés à la Fédération puis relâchés. Merci !

Cela a permis de suivre les déplacements effectués par les poissons, en particulier en calculant la distance parcourue par jour, et de voir ainsi déjà se dégager des différences entre les individus, certains ayant extrêmement peu bougé, d'autres ayant effectué des distances significatives :

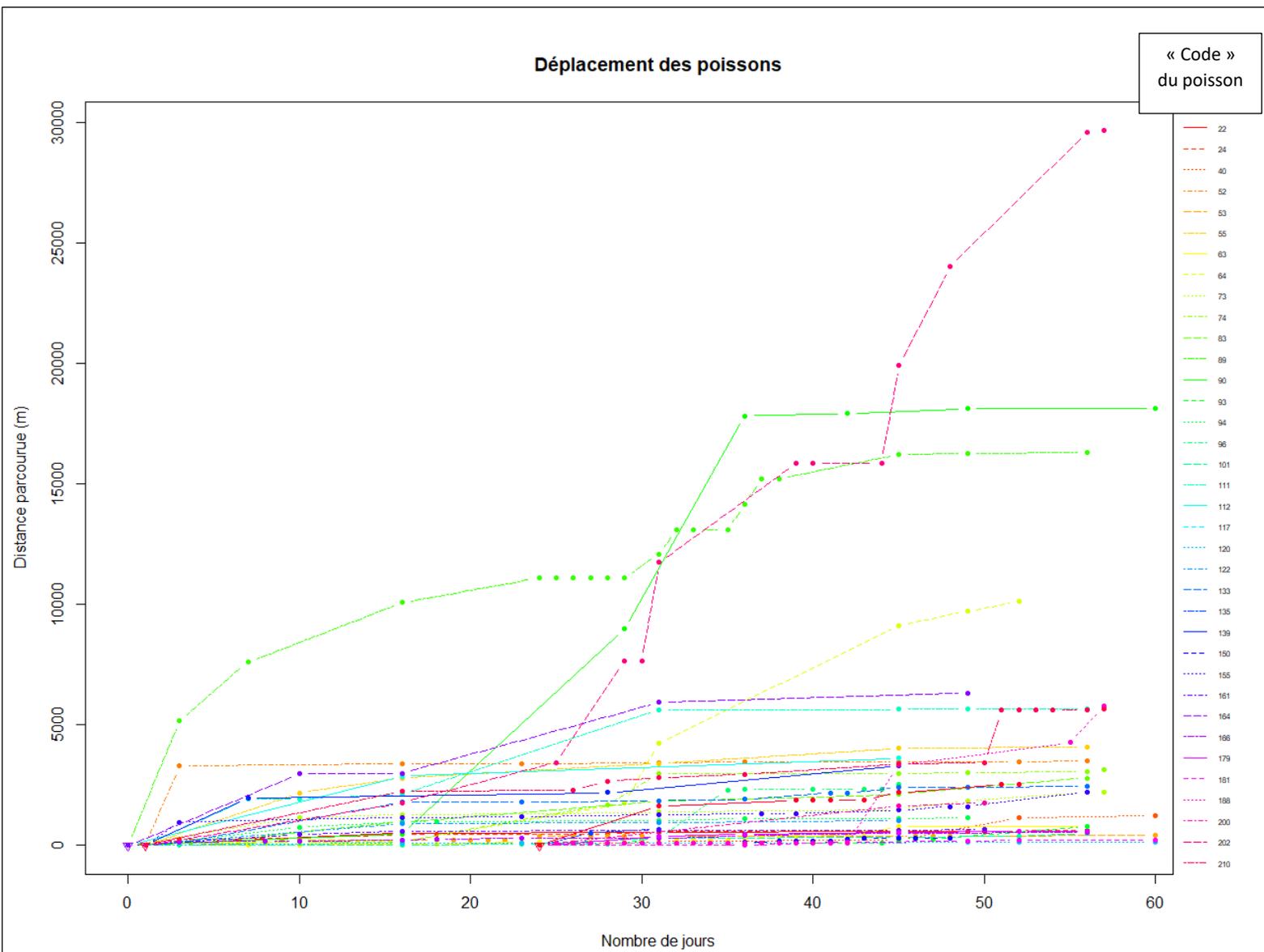


Figure : Distances cumulées parcourues par les poissons lors des premiers 60 jours de suivi. Les numéros correspondent aux « codes » individuels unique des poissons et les triangles à la remise à l'eau ; le jour « zéro » de début du suivi étant le 21 septembre 2020, correspondant à la remise à l'eau des premiers poissons capturés

Le brochet le plus « voyageur » a déjà ainsi effectué, en distance absolue, presque 30 km en 60 jours de suivi !

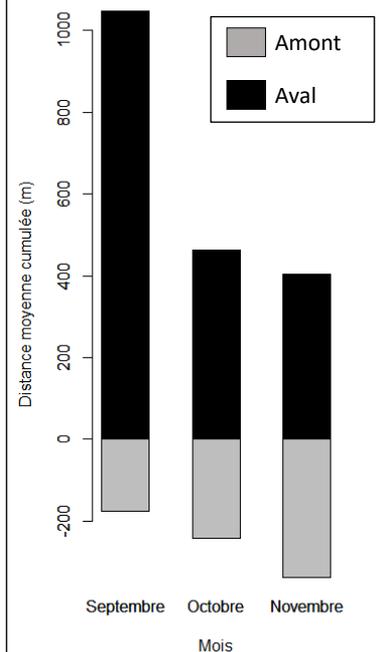
Il est aussi intéressant de constater qu'après leur remise à l'eau post-marquage, les brochets ont plutôt eu tendance à effectuer des parcours vers l'aval (dans le sens du courant), mais que cette tendance ne s'est pas poursuivie par la suite.

Les brochets, lorsqu'ils se déplacent, semblent ainsi maintenant le faire sans préférence particulière dans ou à contre-courant :

Tableau : Nombre de déplacements vers l'amont ou l'aval lors des trois premiers mois de suivi (les déplacements « nuls » correspondent à une distance de moins de 30 m entre deux détections)

Mois	Nombre de déplacements vers l'amont	Nombre de déplacements vers l'aval	Nombre de mouvements « nuls » (poisson immobile)
Septembre	8	4	8
Octobre	30	23	138
Novembre	17	18	81

Figure : Distance moyenne vers l'amont ou l'aval lors des trois premiers mois de suivi



De manière générale, la plupart des poissons bougent assez peu et on retrouve souvent les mêmes individus aux mêmes endroits. Il semble aussi que les distances parcourues ne dépendent pas de la taille des individus :

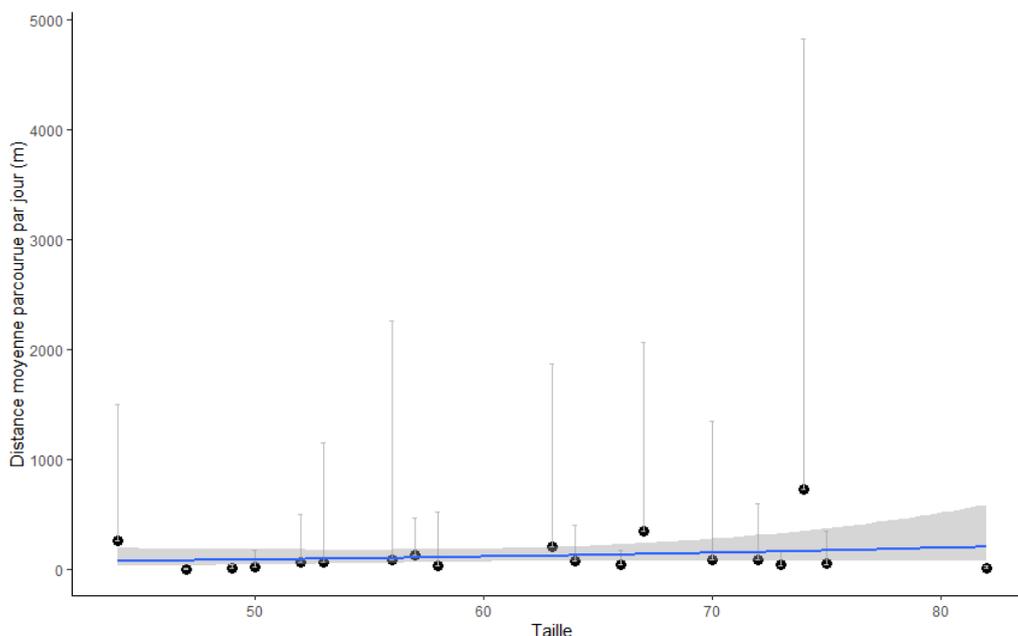


Figure : Distance moyenne parcourue par jour en fonction de la taille des poissons. La corrélation entre les deux variables n'est pas significative (test avec modèle linéaire généralisé utilisant la loi de Poisson)

